ANNALES

DE

BRETAGNE

Revue publiée par la Faculté des Lettres de Rennes

AVEC LA

Collaboration de MM. les Archivistes

des cinq Départements de Bretagne

TOME XLII — ANNÉE 1935

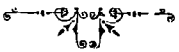

RENNES
PLIHON, Libraire
5, rue Motte-Fablet, 5

PARIS
H. CHAMPION
Librairie spéciale pour l'histoire de la France
et de ses anciennes provinces
5, Quai Malaquais (6e)

FOLKLORE

LE MARIAGE DANS LA RÉGION DE MERDRIGNAC : COUTUMES, DANSES, RITES, CHANSONS.

Le mince travail que l'on va lire n'est pas une monographie. Il ne faut point y voir le fruit de recherches poursuivies dans le but de posséder une vue d'ensemble sur le pittoresque des noces villageoises dans la région sus-indiquée. Je ne fais que d'évoquer ici des souvenirs personnels — on voudra bien ne pas le perdre de vue — dont les plus éloignés remontent à trente et quelques années, ce qui est déjà loin si l'on tient compte du changement qui s'est opéré dans les campagnes depuis la guerre. Cependant, j'ai cru devoir employer le présent dans la rédaction des pages qui suivent, car bon nombre des usages décrits subsistent encore; je signale au passage ceux que l'on m'a dit être entièrement tombés.

Puisse cette modeste contribution apportée au folklore actuellement assez abandonné de Haute-Bretagne éveiller l'attention de ceux qui pourraient s'employer pour que ne périsse pas entièrement ce qui reste des vieilles coutumes, des chants populaires et de la littérature orale de chez nous. Il se trouve encore parmi les folles herbes du champ délaissé plus d'un bel et riche épi capable de réjouir les yeux du glaneur et de le récompenser de sa peine.

I

LA PROMESSE, LA DEMANDE EN MARIAGE ET LES FIANÇAILLES.

La demande en mariage est toujours précédée d'une démarche qui en est comme le prélude et dont il convient de dire un mot.

Quand un amoureux se croit à peu près certain d'être agréé des parents de la jeune fille à laquelle il fait la cour, il prend jour avec le camarade qui lui a servi de « chausse-noire »[1] pour aller solliciter la promesse. A la date convenue, le galant et son porte-parole, après le coucher du soleil, se rendent au domicile de la future belle-famille qui a été préalablement avertie. Le fondé de pouvoirs « avance la parole » pour mettre une dernière fois en relief les avantages de l'union projetée et termine en demandant à la demoiselle la promesse d'épouser celui qui la désire en tout bien et tout honneur.

— Je veux bien, si mon père et ma mère y consentent. Telle est généralement la réponse que reçoit le discoureur.

Les parents ayant acquiescé, l'amoureux retire d'un panier qu'il a apporté différents flacons : vins, eau-de-vie, liqueurs. On va chercher des verres et toute la compagnie trinque à la santé des promis. C'est ce que l'on appelle « boire les

(1) La « Chausse-Noire », c'est le frère du *Bazvalan* de Basse-Bretagne, l'avocat de l'amoureux. On a perdu le sens du surnom qui l'affuble encore et qui rappelle sans doute une particularité obligée de son ancien costume. La *chausse*, c'était la guêtre d'étoffe qui continuait le haut de chausse, la braie ou la culotte, vêtements qui se portaient encore dans la région au XVIIe siècle. Le mot *chausse* existe toujours dans le patois du pays, mais il a perdu son ancienne signification et désigne actuellement le bas.

bouteillées ». La cérémonie constitue une sorte d'engagement qui, pour n'être pas décisif, revêt aux yeux des contractants et du public une certaine gravité. Il est rare que l'on se dédise après avoir bu les bouteillées.

La demande en mariage ne tarde pas à suivre. Elle est faite par la mère du jeune homme ou, à son défaut, par une tante ou une sœur. Il existait jadis, au moins dans la commune de Plémet, une formule solennelle dont je n'ai entendu parler qu'une fois et qu'il serait sans doute difficile de retrouver. Précédée du signe de la croix, elle se débitait à genoux comme une prière. La personne chargée de la prononcer n'arrivait à la demande proprement dite qu'après avoir évoqué les défunts des deux familles en présence, les invitant à servir de témoins à sa démarche et au consentement qu'elle était venue solliciter.

Après la demande en mariage, viennent les fiançailles devant le maire. La célébration en est presque toujours fixée au samedi l'après-midi, et, seul, le degré d'aisance des familles en règle la solennité. Notons qu'aujourd'hui on tend de plus en plus à les célébrer dans l'intimité. Autrefois, il n'en était pas de même. On invitait alors toute la proche parenté, les voisins, parfois tout le village. Les fiancés arrivaient au bourg suivis d'un véritable cortège. Souvent, un ménétrier menait la bande et la faisait danser au sortir de la mairie sur la place publique ou dans les auberges. Au retour, à la nuit tombante, il y avait souper chez les parents de la fiancée, car ce sont eux qui font presque toujours les frais de la fête.

Actuellement, je le répète, tout se passe avec beaucoup moins de faste. Les « jeunes gens » accompagnés de leurs proches et de quelques amis viennent « donner les noms » à la sacristie d'abord, à la mairie ensuite. Après la station obligatoire dans divers cabarets, le groupe s'en retourne sagement festoyer au village. Le lendemain, du haut de la chaire, le recteur proclame la promesse de mariage. La cou-

tume interdit aux fiancés d'assister à la messe au prône de laquelle leurs bans sont publiés. Aller « s'entendre bannir » est regardé comme une marque d'excentricité.

Quinze jours au moins avant la célébration de la noce, les fiancés font leurs invitations. Actuellement, ils se bornent à envoyer des lettres imprimées, à l'instar de la ville. Voici ce qui se pratiquait précédemment. Le fiancé accompagné de son garçon d'honneur, la fiancée emmenant sa « fille d'honneur » allaient, chacun de leur côté, « prier » à domicile. Ils allaient à pied de village en village, parcourant leur paroisse et parfois les paroisses voisines. C'est qu'en la circonstance nul parent ne doit être oublié. Le mariage et l'enterrement sont, à la campagne, les seules occasions qui permettent de renouer avec les parents d'un degré éloigné. On a cessé de se regarder comme étant de la même famille quand on entend dire : « Ils ne nous prient plus à leurs noces » ou bien : « Nous n'allons plus aux enterrements chez eux ».

Donc, les fiancés faisaient respectivement, comme je l'ai dit, leur tournée d'invitations. Aussitôt entrés dans une maison, le compagnon du fiancé, ou, dans l'autre cas, la compagne de la fiancée prononçait l'invariable et traditionnelle formule : « Nous sommes venus vous prier d'assister à la messe tel jour, à telle heure, au bourg de... et après, de venir dîner avec nous à tel village ou à telle auberge. On le voit, il n'était pas même fait allusion au mariage, on invitait à assister à la messe et au repas, les convenances interdisaient de parler autrement. Les invités devaient aussitôt reconnaître par de chaudes paroles l'honneur qui leur était fait, puis ils offraient à boire et à manger à leurs visiteurs. Ceux-ci ne pouvaient sortir sans avoir pris au moins un peu de boisson.

Il y a soixante-dix ou quatre-vingts ans, alors que la seule coiffe de cérémonie était la « grande coiffe » (1) aux ailes habituellement repliées et épinglées au-dessus de la tête, la

(1) Elle est à la veille de disparaître; on ne la trouve guère plus que dans les communes de Plémet, Laurenan et Gomené.

jeune fille qui « priait à ses noces » devait faire sa tournée d'invitations *les ailes de la coiffe pendantes*, c'est-à-dire tombant sur les épaules, ce qui était à la fois une marque de solennité et un signe de deuil, car les femmes ne se mettaient ainsi que pour communier et assister aux processions et aux enterrements.

C'est à tort que l'on écarterait de cette ancienne toilette l'idée de deuil. Les noces bretonnes ne se laissent point entièrement absorber par la liesse; il y est toujours fait place aux préoccupations sérieuses et graves; une certaine tristesse n'y détonne pas. Sous sa coiffe « débrochée », la jeune fille menait le deuil de la vie insouciante et douce qui lui avait été faite jusqu'alors. « Le mariage est pour l'épousée la fin de la joie sans ombre, des plaisirs folâtres, des divertissements », voilà ce que lui disait sa coiffe aux ailes tombantes. Les mêmes sévères paroles lui seront rappelées au jour de la noce, nous le verrons plus loin.

Un usage qui n'a guère dû se maintenir au delà de 1890, c'est celui des « présents de noces » que l'un et l'autre fiancé offrait aux membres de sa famille, sans en excepter les cousins et cousines et en y ajoutant les filleuls et filleules s'il en avait. La valeur du cadeau était en rapport avec le degré de parenté : un frère et une sœur devaient être mieux partagés qu'un oncle et une cousine. On offrait aux femmes un châle, un tablier ou une coiffe à dentelle. Les hommes recevaient le plus souvent une cravate ou une chemise au plastron brodé. Les enfants à partir de cinq ou six ans recevaient aussi leur cadeau : blouse ou sarreau de cotonnade à fleurs ou bonnet garni de rubans. Tous ceux qui avaient été honorés d'un « présent » devaient s'arranger pour le mettre, au moins un instant, le jour de la noce.

II

L'INVITATION A LA FUTURE MARIÉE.

AU MATIN DE LA NOCE. LES ÉPOUSAILLES.

Le temps des fiançailles va prendre fin. Nous sommes à la veille de la noce qui se célèbre, en général, chez les parents du « jeune homme ». Ce dernier jour du temps des fiançailles est marqué par une démarche respectueuse du futur auprès de la jeune fille qui, le lendemain, deviendra sa femme. Vers le coucher du soleil, accompagné de son garçon d'honneur, il ira l'inviter en termes positifs à assister le lendemain à la messe de mariage. Anciennement, les deux hommes présentaient à la fiancée une paire de souliers neufs, ses « souliers de noces ». C'est pourquoi on disait de cette démarche « aller porter les souliers de la jeune femme ». Peut-être cette coutume survit-elle encore dans quelques hameaux.

Le lendemain, de bonne heure, grande animation chez le fiancé. Celui-ci s'est au préalable assuré le concours de la jeunesse du village, garçons et filles, qu'il emmènera « chercher la jeune femme »; mais s'il tient à partir à l'heure convenue, il fera bien, au premier chant du coq, d'aller relancer tout ce monde, autrement il risquerait fort d'être retardé par quelque fils de fermier, recru de fatigue et difficile à tirer du sommeil ou plus souvent par une coquette n'en finissant pas de rectifier la pointe de son châle, d'ajuster sa coiffe et de se lisser les cheveux.

Le groupe étant au complet, on part après avoir pris à la hâte une tasse de café.

Il est indispensable d'être tôt chez la fiancée, car celle-ci ne doit pas commencer sa toilette avant l'arrivée du cortège; elle est censée douter qu'on vienne la chercher, et en ne s'habillant pas fait montre d'une indifférence estimée de bon aloi. Autrefois, ce n'était pas seulement de l'indifférence que la jeune fille devait marquer à ce moment. La coutume lui imposait de se dissimuler dans quelque recoin obscur de la maison, pour se faire chercher. Cet usage avait surtout pour résultat d'énerver le parti du fiancé et de faire perdre du temps à tout le monde. On ne le suit plus depuis près d'un demi-siècle.

Pendant que la « jeune femme » et sa « fille d'honneur » font leur toilette, on offre aux gens de la noce un petit déjeuner qui consiste en une tranche de viande, du cidre et une tasse de café. S'il reste du temps et que les ménétriers veulent bien s'y prêter, des couples organisent une danse; mais le fiancé, soucieux d'être à l'église pour l'heure fixée, ne laisse jamais se prolonger ces ébats et donne aussitôt qu'il le peut le signal du départ.

Avant de sortir, la future épousée embrasse tous ceux qu'elle laisse à la maison. Des larmes brillent dans ses yeux au moment de franchir le seuil. Quand elle le passera de nouveau, sa condition aura changé : le mariage l'aura mise sous la dépendance d'un homme.

Le cortège s'organise rapidement et l'on met en route. Un joueur de violon ou d'accordéon (1) marche en tête et fait entendre un air parfaitement cadencé; mais il devra bientôt imposer silence à son instrument, car, derrière lui, garçons et filles se concertent pour entonner des « chansons à la marche » qui seront alertement soutenues jusqu'à l'arrivée au bourg.

(1) Ce sont, de nos jours, les seuls instruments qui conduisent les noces, dans la région de Merdrignac. Le biniou n'y est plus en vogue. Dans un canton voisin (La Chèze), ce dernier instrument est encore un peu en honneur. A Plémet, j'ai vu quelquefois danser au son du fifre et du tambour.

III

CHANSONS " A LA MARCHE ".

Les chansons que l'on dit aux noces se ramènent à trois catégories : les chansons « à la marche », les chansons « à danser » et les chansons « à boire ». Voici les chants de marche que j'ai pu recueillir à l'occasion des mariages.

1. — Le Jardin d'Amour.

Composition qui ne semble pas d'origine populaire. Ce Jardin d'Amour est une jolie évocation qui appartient certainement plus au style du Grand Cyrus qu'à celui de la muse villageoise. A remarquer aussi la bonne allure du dialogue et la grâce véritablement aisée du troisième couplet.

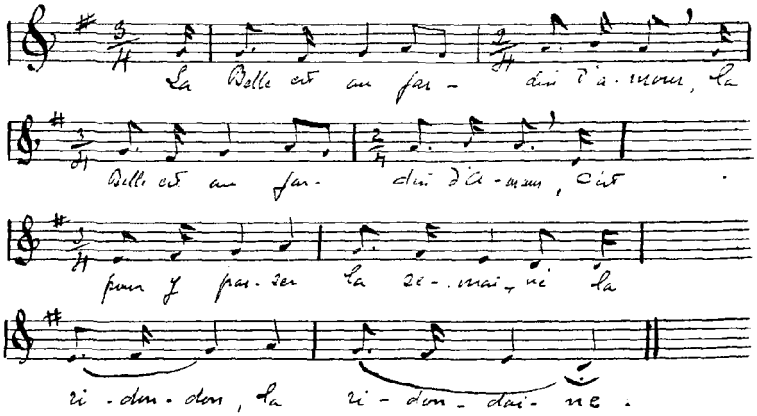

La Belle est au Jardin d'Amour (*bis*),
C'est pour y passer la semaine.
La ridondon, la ridondaine.

Son amant la cherche partout (*bis*);
Il a le cœur empli de peine.
La ridondon, la ridondaine.

— Berger, berger, n'as-tu pas vu
Passer ici la Beauté même ?

— Dis-moi comment est son habit :
Est-il de soie ou bien de laine ?

— La Belle est toute en satin blanc
Et porte de blanches mitaines.

— Elle est là bas, dans ce vallon,
Assise au bord d'une fontaine,

Tenant un oiseau dans sa main
A qui elle redit sa peine :

« Petit oiseau, tu es heureux,
» Mon cœur à moi n'est pas de même.

» Il soupire après un amant
» Qui l'abandonne et point ne l'aime. »

2. — J'ai fait une Maîtresse.

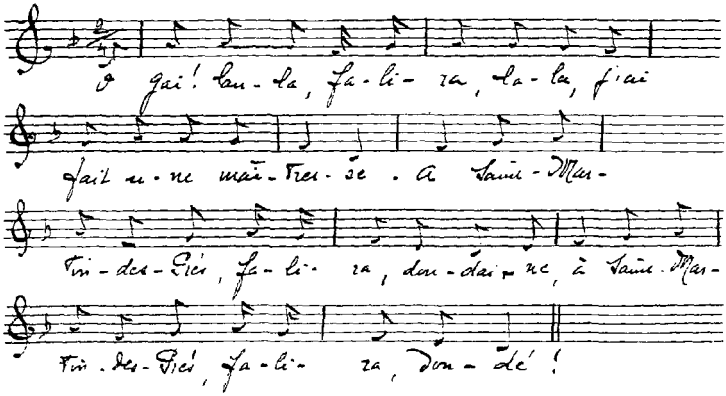

O gai, lanla, falira, la, la,
J'ai fait une maîtresse
A Saint-Martin-des-Prés,
Falira, dondaine,
A Saint-Martin-des-Prés,
Falira, dondé.

O gai, lanla...
J'irai la voir dimanche,
Lundi, sans plus tarder.

Je l'ai trouvée seulette,
Sur son lit, à pleurer.

Qu'avez-vous donc, la Belle,
A tant vous lamenter ?

— J'ai ouï de vos nouvelles :
Vous allez nous quitter.

Qui dit cela, la Belle,
A dit la vérité.

« Je m'en vais à la guerre,
» Je viens de m'engager.

» Mes chevaux ont la selle
» Et sont prêts à marcher. »

.....

Quand je fus sur la route,
J'entends un glas sonner.

C'est le glas de ma mie
Qui vient de trépasser.

3. — Les Filles de Lorient.

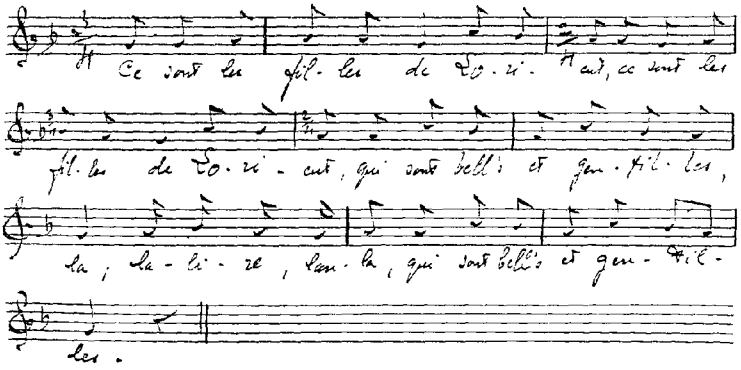

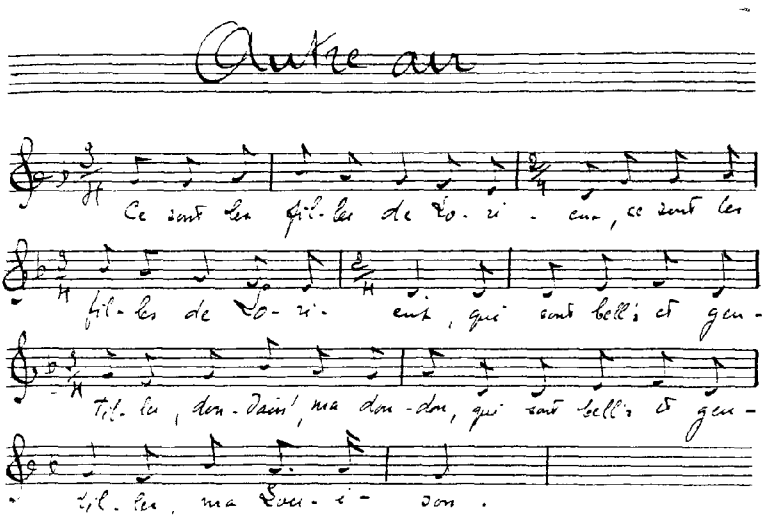

Ce sont les filles de Lorient (*bis*)
Qui sont belles et gentilles,
La, lalire, lanla !
Qui sont belles et gentilles.

S'en vont le soir s'y promener
Tout le long de la rive.

Un bâtiment ont aperçu
Qui revenait des îles.

— Arrive, arrive, o bâtiment,
J'te souhaite bonne arrive.

Si mon amoureux est dedans,
Encor meilleure arrive.

— Ton amoureux n'est point dedans,
Il est resté dans l'île.

Dans l'île de Saint-Nicolas
Où l'on marie les filles.

On marie les filles aux garçons,
Les garçons à (1) les filles.

On marie les veuves aux veuviers,
Les veuviers à les veuves.

. .....

Arrêtons-nous, bien que d'habitude on continue plus ou moins longtemps sur cette voie, suivant l'inspiration des chanteurs qui ne se servent pas toujours des rapprochements les plus heureux et les plus délicats.

4. — Dans la forêt du Lon.

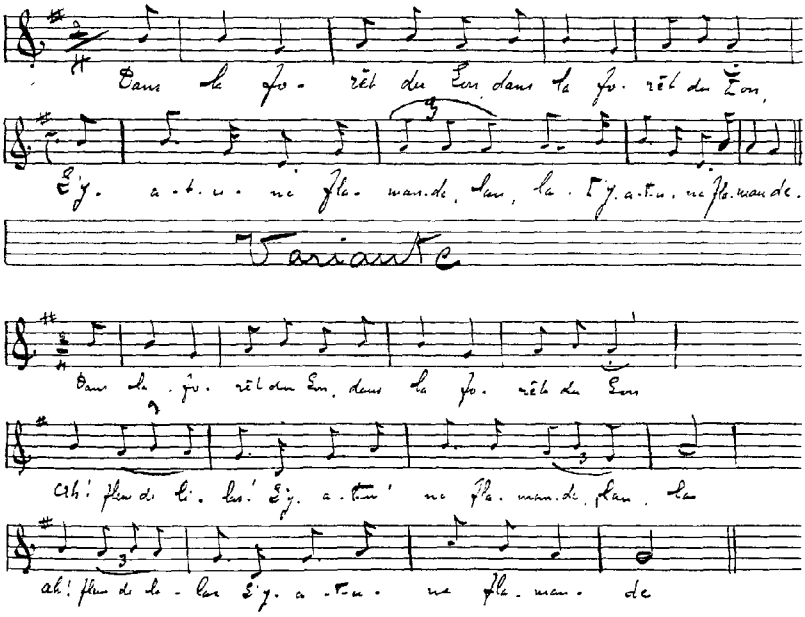

(1) Avec.

Dans la forêt du Lon,
L'y-a-t-une flamande.

Elle a tant d'amoureux
Qu'ell' ne sait lequel prendre.

Le fils d'un cordonnier,
Celui-ci la fréquente.

Lui a fait des souliers
En maroquin de France.

S'en va les lui porter
A minuit, dans sa chambre.

Tout en les lui chaussant,
Lui a fait la demande :

— Si ton cœur est le mien,
Marions-nous ensemble.

.....

Préparez un beau lit,
Garni de toile blanche.

Aux quatre coins du lit,
Quatre pommes d'orange.

Sur le milieu du lit,
Des fleurs d'épine blanche.

Dans ce joli bouquet
Que le rossignol chante.

Chantez, roussin-rousset,
Chantez, rossignolet,
Chantez réjouissance.

Pour deux beaux amoureux
Qui sont unis ensemble.

On retrouvera plus loin les mêmes paroles accommodées à un air de ronde dont le refrain « Nous irons, belle Allemande » rapproché de l'épithète de « flamande » donné à l'héroïne de la composition et du « maroquin de France » confère à l'ensemble un cachet un peu exotique et fait songer à une importation du Nord ou de l'Est. D'où cette chanson en langue française pourrait-elle alors être venue ? De Belgique ? De Luxembourg ? Je ne découvre point de forêt du Lon dans ces deux pays. Mais ne s'agirait-il pas de la forêt d'Arlon, bien connue à cause de ses forges et de la victoire qu'y remporta le général Jourdan sur les Autrichiens, en 1794 ?

5. — Dans un des faubourgs de Nantes.

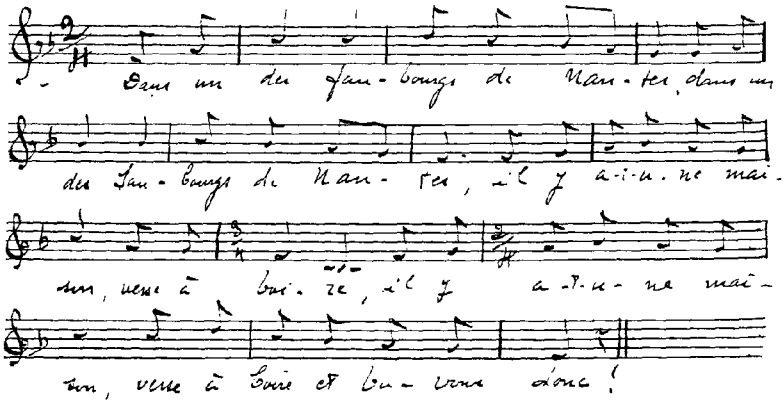

Dans un des faubourgs de Nantes
Il y a-t-une maison,
Verse à boire,
Il y a-t-une maison,
Verse à boire et buvons-donc.

Dans cette maison y'a trois filles.
Tout' les trois port' un beau nom.

La première est Marguerite.
Marguerite est un beau nom.

La deuxième est Fleur de Rose.
Fleur de Rose est un beau nom.

La troisième (ici le nom de la mariée).
N..... est un beau nom.

C'est ell' qui sera ma mie,
Bientôt, je l'épouserons.

6. — Le Prisonnier de Hollande.

M. Decombe [1] a donné trois variantes de cette chanson connue à peu près partout. Celle que j'ai recueillie n'apporterait rien de nouveau, c'est pourquoi je m'abstiens de la publier, mais je ne résiste pas au plaisir d'en rappeler le premier couplet adapté à une mélodie très probablement inédite. Cet air si étrangement empreint de mélancolie, je l'ai pris en 1916 sur les lèvres d'un jeune homme de la commune

(1) Lucien DECOMBE : *Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine*, Rennes, Caillière, éd., 1884, p. 214-221.

de Saint-Vran, soldat de la Grande Guerre, tué au front, peu de temps après notre rencontre. Débarqués à l'aube, sur le quai de La Brohinière, d'un convoi provenant de Paris, nous prîmes place dans une voiture du réseau breton, qui allait s'ébranler sur la ligne de Loudéac. Au delà du bourg de Trémorel, la voie ferrée traverse d'assez vastes landes et une avancée de la forêt de Merdrignac à l'orée de laquelle habitait la famille de mon compagnon. Ce dernier sentait l'approche du cadre natal auquel il avait sans doute tant et tant de fois rêvé sur la ligne de feu. Abaissant la glace du compartiment, il offrit sa tête au vent de la forêt et se mit à chanter d'une voix juste et agréablement timbrée qui avait dû lui valoir plus d'une fois de mener le cortège aux noces de son village.

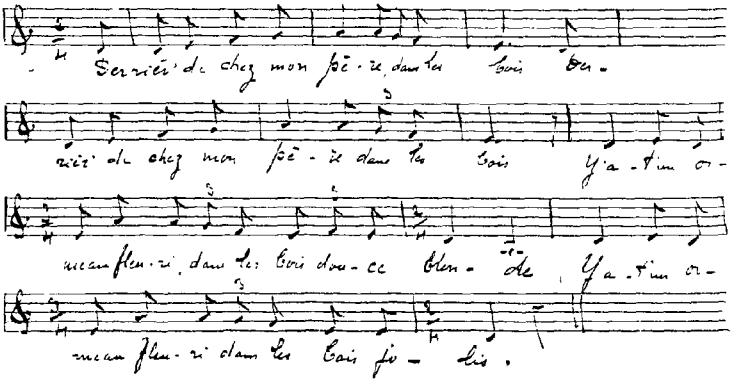

Les deux strophes ci-après sont de ces chants que l'on peut faire durer à volonté en ajoutant à chaque reprise une unité au nombre annoncé dans le couplet précédent : Depuis un an, depuis deux ans..., trois ans...

7. — Il n'est plus d'Amants.

De-puis un an, il n'est plus d'a-mants. De-puis un an, il n'est plus d'a-mants. Il n'est plus d'a-mants dans ces verts bo-ca-ges, au-dents à l'ai-mer com' je t'ai-me-rai.

8. — La Belle, tu m'as promis...

De-puis deux ans fi-nis, la Bell', tu m'as pro-mis, la Bell', tu m'as pro-mis. La Bell', tu m'as pro-mis ton pe-tit cœur en ga-ge, la Bell', tu m'as pro-mis la foi du ma-ri-a-ge.

Rejoignons le cortège nuptial au moment de son arrivée au bourg. Les « jeunes gens » sont conduits à la mairie pour « épouser », puis à l'église. Je n'ai relevé qu'une bribe de folklore touchant la célébration du mariage religieux. Elle a déjà trouvé place dans un autre travail que je signale aux amateurs des *Légendes de la mort*, en Haute-Bretagne [1]. Deux cierges brûlent devant les époux durant la cérémonie. L'un de ces flambeaux vient-il à être soufflé accidentellement ou à s'éteindre de lui-même, on dira que le conjoint devant lequel il était placé sera le premier des deux à mourir.

IV

LA NOCE DANS LE BOURG. LA DANSE. CHANSONS A DANSER. DÉPART POUR LE VILLAGE.

A la sortie de la cérémonie religieuse, les invités qui ne s'étaient pas encore vus (certains se trouvaient à l'église pour voir l'entrée du cortège, beaucoup n'arrivent que pendant la messe) échangent entre eux et aussi avec les mariés des salutations plus ou moins longues, puis le « sonneur » prélude aux ébats que la jeunesse réclame à grands cris. Le départ pour la ferme où le repas aura lieu est généralement fixé à deux heures de l'après-midi. En attendant, la noce dansera, s'il fait beau temps, à la porte des auberges ou, s'il pleut, à l'intérieur, en dépit du manque de place. L'important est de lui faire visiter successivement tous les cabarets de l'agglomération. A chaque station, le garçon et la fille d'honneur dont la fonction principale est de « regarder » les invités, de

(1) Kontadenn diwarbenn ar Maro e Breiz-Uhel (en langue bretonne et sans traduction). *Bretz-Atao*, Du-Kerzu, 1920, p. 46.

leur « faire la chère », offrent entre deux danses tantôt du café, tantôt du cidre, tantôt du vin. La noce reste dans chaque auberge un certain temps pour laisser aux invités le loisir de « faire de la dépense ». Lorsque le garçon d'honneur juge qu'il ne faut pas s'attarder davantage, il en prévient discrètement le ménétrier. Celui-ci coupe court à la danse et fait entendre un air de marche. A ce signal (car c'en est un), les couples qui ne s'étaient pas attablés se mettent en cortège et se laissent emmener à l'auberge voisine.

Le moment est venu de parler de la danse.

Actuellement, les danses de la ville ont tout envahi. Tout au plus, de temps à autre, le violoneux consent-il à « sonner » pour les vieux un « rond » ou un « bal » que les jeunes, restés à l'écart, contemplent d'un air supérieurement dédaigneux.

Lorsque les danses nouvelles s'introduisirent dans les hameaux de ma région, vers 1890, on leur donnait le nom générique de *polka*. La polka fut très mal vue du clergé qui fulmina contre elle et s'efforça de la proscrire. Elle tint tête aux anathèmes, vécut et finit par s'implanter. Je me souviens que ses propagateurs aimaient à chanter bruyamment et sans doute par manière de bravade :

La Polka,
Qui qu'c'est qu'çà ?
C'est une danse qui règne en France.
La Polka,
Qui qu'c'est qu'çà ?
C'est une danse qui règnera.

C'est une danse qui règne en France,
C'est une danse qui règnera.

Le refrain était prophétique. Polkas, mazurkas, valses, etc., sont maintenant devenues familières aux villageois. Le malheur est qu'elles leur font sottement mépriser les danses traditionnelles, cent fois plus gracieuses, le rond, le bal et la contredanse.

Le rond, le bal et la contredanse, trois sortes d'évolutions ou de figures chorégraphiques ayant leurs variétés respectives. Je parlerai seulement du rond et du bal, laissant de côté la contredanse moins ancienne et n'ayant d'ailleurs pas inspiré de chansons populaires.

Les airs à danser le rond et le bal étaient presque innombrables. Malheureusement, on ne s'est que fort peu soucié de les recueillir. Beaucoup sont maintenant oubliés, donc perdus. En voici une demi-douzaine avec les chansons qui servaient à les fixer dans les mémoires.

A. — CHANSONS A DANSER EN ROND

1. — L'Ermite galant.

Faut-il voir dans cette chanson très curieuse une de ces compositions satiriques où l'on se gausse à peu de frais des gens d'église ?... On y sent passer moins d'ironie que de méprisante et même cruelle sévérité. En tout cas, elle ne date pas d'hier : l'ermitage « Près de chez mon père », ou, comme dit une variante « Derrière chez mon père », le bûcher et l'envoi des cendres au vent nous reportent passablement loin. Pour leur rendre toute leur vie, ces couplets me semblent devoir être mis sur les lèvres d'une jeune châtelaine dont le manoir paternel couvre de la protection de ses tours quelque modeste prieuré blotti au creux d'un vallon, à la limite du domaine seigneurial. Derrière les murailles grises du couvent, des ermites de saint Antoine ou de saint Augustin préparent à la vie religieuse cinq ou six cadets de noblesse ou gentilshommes sans fortune.

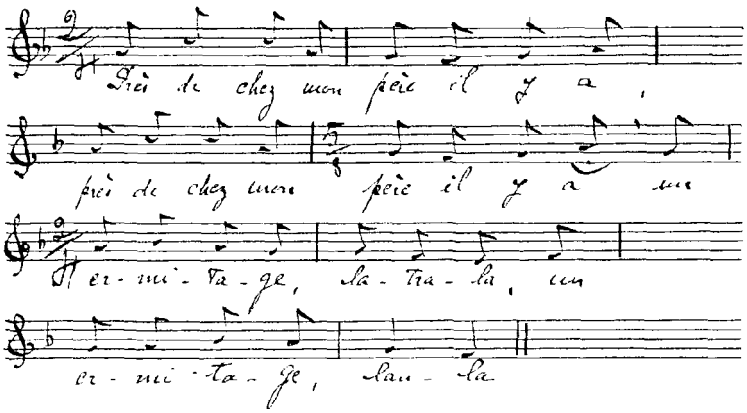

Près de chez mon père il y a,
Près de chez mon père il y a
Un ermitage,
Latrala !
Un ermitage,
Lanla !

Tous les moines qui sont dedans
Sont des novices.

L'un d'eux qui n'a pas encore beaucoup de barbe s'ennuie fort à dire des psaumes et regarde souvent le chemin du manoir. Un jour de promenade, il s'enhardit jusqu'à pénétrer chez la jeune châtelaine.

Le plus jeune est venu me voir,
Le plus jeune est venu me voir
Dans ma chambrette,
Latrala !
Dans ma chambrette,
Lanla !

Il s'est assis auprès de moi.
Et moi d'en rire.

— Si t'as de l'amitié pour moi,
Faut me le dire.

— De l'amitié que j'ai pour toi
Le cœur me brûle.

Après avoir obtenu de l'imprudent un aussi condamnable aveu, la demoiselle qui n'entend pas badiner lui annonce le châtiment qu'il vient d'encourir. Elle sait que l'Eglise voue certains grands coupables au supplice du feu et à la dispersion des cendres. Alors... Pourtant ici, le cas n'est pas tout à fait clair puisque le jeune amoureux n'est encore que novice. Mais il porte déjà le froc. C'en est assez pour elle ; et la belle inhumaine se débarrasse de l'importun en lui parlant comme ferait un juge de l'officialité, à cette différence près que dans la sentence inquisitoriale le four à pain de la ferme voisine ferait place à un considérable monceau de bûches et de fascines bien sèches :

Je te f'rai mettre en un four chaud
Par la fournière,
Latrala !
La boulangère,
Lanla !

Je te brûlerai si menu,
Comme de la cendre,
Latrala !
D'la menue cendre,
Lanla !

Je t'enverrai venter au vent
Par mes servantes,
Latrala !
Sur les grand'landes,
Lanla !

Je t'enverrai vers ton pays
Chercher tes rentes,
Latrala !
Tes menues rentes,
Lanla !

La chanson s'achève par ce vilain reproche fait au malheureux de n'avoir que de « menues rentes ». Comme le folkloriste supprimerait ou modifierait volontiers cette fin triviale s'il n'était tenu par loyauté professionnelle à livrer tout ce qu'il recueille et à le livrer tel qu'il le rencontre !

2. — Le Fils du Roi s'est endormi.

Chanson de soldats composée, sans doute, pour la marche et appliquée par la suite à un air de danse. Le premier vers de chaque couplet emprunte la mélodie de la chanson qui précède.

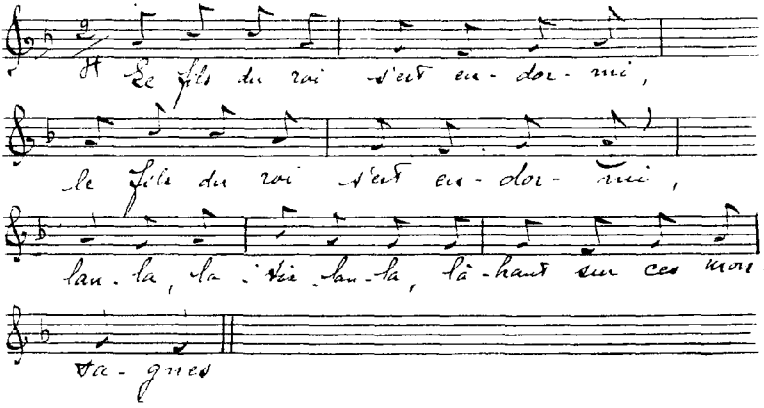

Le fils du roi s'est endormi (*bis*),
Lan la, la tir, lan la,
Là haut sur ces montagnes.

Mais il n'a pas toujours dormi (*bis*),
Lan la, etc.
Il a pris une ville.

Dedans la ville qu'il a gagnée,
L'y a des jolies filles.

L'y en a une, l'y en a deux,
La troisième est gentille.

Le roi l'a-t-envoyée chercher
Par quatre de ses gens d'armes.

La belle n'a pas voulu venir
Ni pour trois, ni pour quatre.

Le roi l'a-t-en envoyée chercher
Par un beau capitaine.

— Buvez, la belle, buvez-en donc
Du vin de nos armées.

— Oh ! nenni, je n'en boirai pas,
Je s'rais fille abusée.

— Fille abusée vous n'serez pas,
Vous serez mariée.

.....

Mon père a bien cinq cents moulins,
J'en serai la meunière.

Mon père a bien cinq cents moutons,
J'en serai la bergère.

Mon père a bien cinq cents maisons,
J'en serai l'héritière.

M'en aller avec des soldats,
Ce n'est point mon affaire.

3. — La Bergère et le Forestier.

Voici maintenant une pastorale bien naïve, non dépourvue cependant de quelque fraîcheur. Elle n'aboutit malheureusement pas où l'on voudrait. A l'entrée en scène du « forestier », on s'attend à une idylle. Rien de tel. Ce qui suit est parfaitement dénué de tout relief. A noter que les deux derniers couplets seulement abandonnent l'assonance en *ette* maintenue jusque-là. N'auraient-ils pas remplacé des vers d'une galanterie un peu trop franche ?

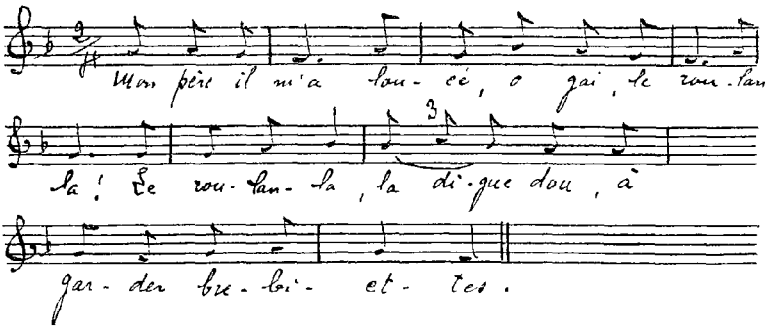

Mon père il m'a louée,
O gai ! le roulanla,
Le roulanla, la diguedou,
A garder brebiettes.

Je n'pouvais les garder,
O gai ! etc.
Car j'étais trop jeunette.

Ont passé dans le bois
Par une brêche ouverte.

Je m'en fus les chercher,
Cueillant la violette.

Je n'en pris que trois brins,
Je n'savais où les mettre.

Je les mis dans ma main,
Ma main dans ma pochette.

Le forestier du bois
M'a bien vu les y mettre.

« Bergère, m'a-t-il dit,
Tu m'y paieras dommage.

— Hé ! comment le payer ?
Je n'ai point d'héritage.

« Mon père ne m'a laissé
Qu'un chat borgne et sauvage
Qui court par ces villages.

4. — Dans la forêt du Lon [1].

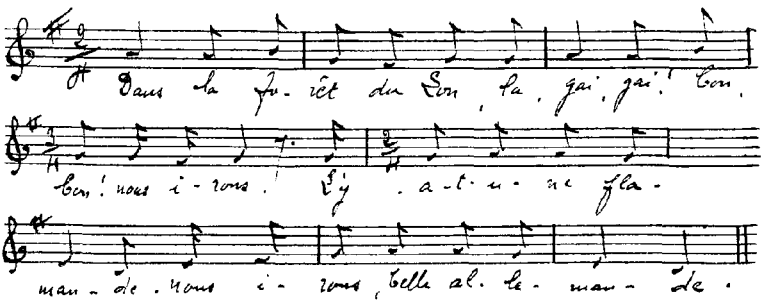

B. — CHANSONS A DANSER LE « BAL »

Le « bal » se distingue du « rond » par le calme du mouvement. C'est une danse de repos après le trémoussement de la ronde. Aussi impose-t-elle à ceux qui l'exécutent une sorte de nonchalance cérémonieuse. Pendant la première partie de la mélodie, les danseurs forment le rond en se tenant par la main et avancent en marchant de côté ou marquent le pas; mais aussitôt que l'instrument attaque la première mesure de la seconde partie qui est une sorte de refrain, le ménétrier crie : Balancez ! A cet ordre, la chaîne se rompt et chaque danseur valse avec sa danseuse jusqu'à la reprise du couplet.

Tout « bal » peut être dansé comme « dérobée ». Il suffit que le violoneux en avertisse le public. Dans ce cas, on ne forme pas la chaîne comme ci-dessus; les couples se placent l'un derrière l'autre. Tant que dure le couplet, danseuse et cavalier avancent en se tenant par la main. Au cri de : Balancez ! les mains se quittent, on se mêle à plaisir et chaque

(1) Voir au chap. III ce qui a été dit de cette chanson.

danseur essaye de « dérober » la danseuse du voisin. En général, les couples se rétablissent promptement, mais quand ils sont nombreux, il arrive souvent qu'un danseur — et plus d'un, parfois — qui s'est vu enlever sa compagne ne parvient pas immédiatement à en « dérober » une autre. Exclamations, cris moqueurs, épithètes narquoises retentissent alors à l'adresse du malhabile qui, se faisant petit, circule, comme il peut, entre les couples et cherche à rejoindre au plus tôt la danseuse demeurée, elle aussi, en déroute, par suite de l'abandon de son propre cavalier.

Voici quelques chansons pour le « bal » et la « dérobée ».

1. — M'en revenant de Saint-Brieuc (1).

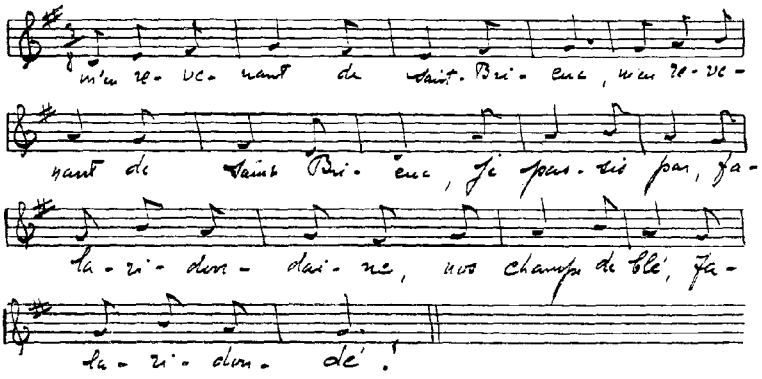

M'en revenant de Saint-Brieuc, (*bis*)
Je passis par,
Falaridondaine,
Nos champs de blé,
Falaridondé !

(1) Cf. *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, novembre 1894.

Nos blés ne m'avons point hété[2],
Je m'asseyis
Sur l'échalier.

Voici venir trois cavaliers :
Deux à cheval
Et un de pied.

Celui de pied m'a demandé :
« Donneriez-vous
» Un doux baiser ? »

— Nenni, car maman le saurait.
— Oh ! dites-moi
Qui lui l'dirait ?

« Oh ! dites-moi, qui lui l'dirait ?
Le p'tit oiseau
Qui vole au blé. »

2. — Mal marié.

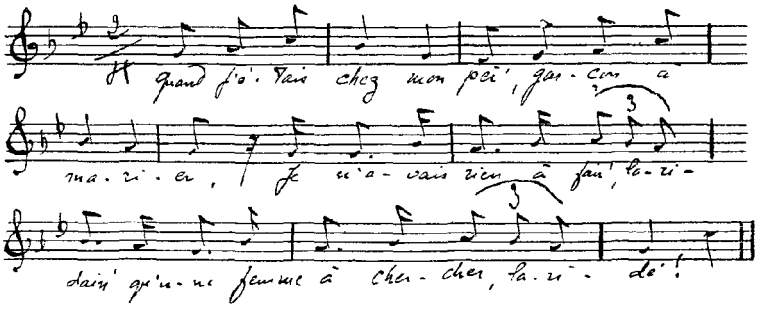

(2) Nos blés ne m'ont point plu.

Quand j'étais chez mon père,
  Garçon à marier,
  Je n'avais rien à faire,
    Laridaine,
  Qu'une femme à chercher,
    Laridé ! (1)

Je n'avais rien à faire
  Qu'une femme à chercher.
  Maintenant, j'en ai-t-une,
    Laridaine !
  Qui me fait enrager,
    Laridé !

Maintenant, j'en ai-t-une
  Qui me fait enrager.
Elle m'envoie-t'à la chasse
  Souvent sans déjeuner.

Elle m'envoie..., etc.
Et le soir quand j'arrive
Elle a toujours soupé.

De la bécasse grasse,
Du pigeon fricassé.

— Les os sont sur la table,
Jean, veux-tu les ronger ?

— Oh ! nenni donc, ma femme,
Je m'en vais me coucher.

Me tourne à la muraille
Et me mets à pleurer.

(1) A noter que ce mot *Laridé* qui termine chaque strophe est le nom d'une danse du pays de Vannes.

— Ah ! pleure, mon Jean, pleure,
Je vais te consoler :

Tant que je serai jeune,
Je me divertirai.

Et quand je serai vieille,
Je me retirerai

Dans quelque presbytère,
Chez un bon vieux curé

Qu'aura du vin en cave,
Du grain dans son grenier.

Qu'aura du cidre à boire,
Du lard plein son charnier.

Le Bâton de vert pommier (1).

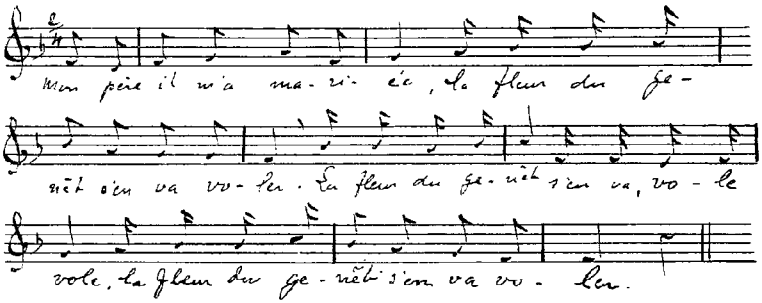

Mon père il m'a mariée.
La fleur du genêt s'en va voler.
La fleur du genêt
S'en va, vole, vole,
La fleur du genêt s'en va voler.

(1) Cf. *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, nº de novembre 1894.

A un vieillard point à mon hé (gré).
La fleur, etc.

Qui va-t-aux foires et aux marchés

Sans jamais rien m'en apporter.

Rien qu'un bâton de vert pommier

Qui roule sans cesse à mes côtés.

— Si tu me bats, je m'en irai,

Et jamais plus ne reviendrai.

La visite aux cabarets s'achève. A la sortie du bourg, au débit de boissons se trouvant le dernier sur le chemin conduisant à la maison où se donne le repas, on danse un peu plus longtemps afin de permettre aux retardataires de rallier le cortège. C'est alors que les mariés doivent passer leur monde en revue et s'assurer que tel gros bonnet à ménager (parrain, marraine, oncle à héritage, propriétaire de la ferme, etc.) n'est pas demeuré en arrière. Si le retardataire se fait attendre, le marié devra partir à sa recherche à travers le bourg, jetant un coup d'œil dans les auberges visitées, le découvrir coûte que coûte et le ramener avec de multiples démonstrations de respect. Il ne saurait être question de partir avant d'avoir toute sa parenté autour de soi. Laisser un proche sur la route serait un manquement grave aux convenances.

Le cortège peut enfin se reformer. On part, et les « chansons à la marche » reprennent de plus belle. Si le trajet est long, celles que nous avons entendues reviendront, sans doute sur les lèvres des chanteurs; mais il en est d'autres plus appropriées au moment et c'est par celles-ci que l'on commencera.

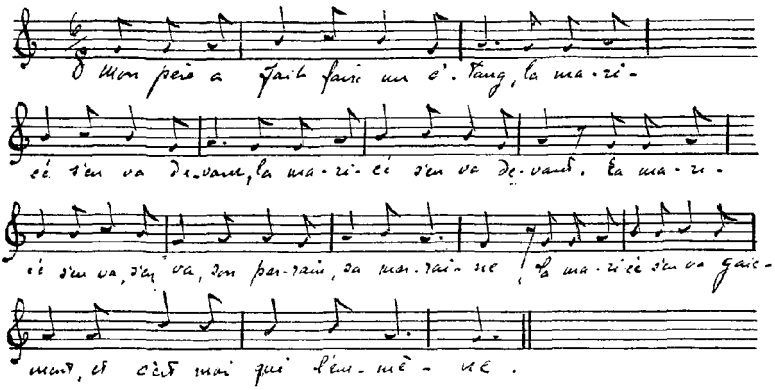

Mon père a fait faire un étang.
La mariée s'en va devant (*bis*).
La mariée s'en va, s'en va,
Son parrain, sa marraine,
La mariée s'en va gaiement
Et c'est moi qui l'emmène.

Mon père a fait faire deux étangs, etc.

La route que suit la noce croise peut-être celle conduisant à la maison d'où la « jeune femme » est partie le matin, les larmes aux yeux. A l'arrivée au carrefour, la mariée doit essayer de prendre la direction du logis paternel. Il se produit alors entre elle et le garçon d'honneur une lutte aimable qui se termine évidemment à l'avantage du dernier. Le cortège qui marquait le pas en attendant la fin de la lutte s'ébranle de nouveau et chante à pleine voix en guise de leçon à la mariée :

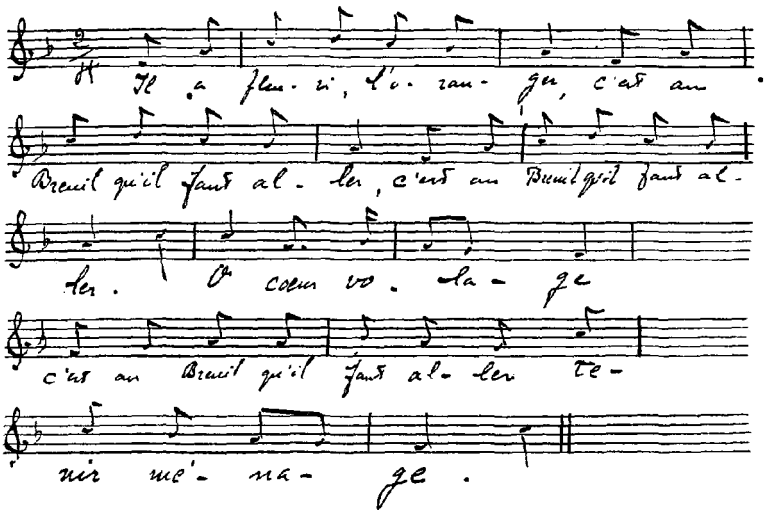

Il a fleuri l'oranger.
C'est au *Breuil* qu'il faut aller.
O cœur volage,
C'est au *Breuil* qu'il faut aller
Tenir ménage.

Le nom en italique mis arbitrairement ici pour servir d'exemple est bien entendu celui du village où va s'établir le nouveau foyer. Pour entrer dans le vers et s'appliquer parfaitement à la mélodie, ce nom ne devrait avoir qu'une syllabe. Il est, dans la plupart des cas beaucoup plus long; mais la difficulté n'est pas insurmontable pour nos chanteurs que n'intimident ni n'embarrassent les plus audacieuses contractions.

V

L' " ENTRÉE DE LA JEUNE FEMME ". LE REPAS. CHANSONS A BOIRE.

A la porte du village — pour parler comme en Haute-Bretagne où le terme de hameau n'est pour ainsi dire pas employé et où l'agglomération principale de la commune est honorée du titre de bourg — à la porte du village, le cortège est généralement salué par une salve de coups de feu tirés de derrière les talus et les haies bordant le chemin. Quelques pas encore, et la noce est à l'entrée de la ferme où l'on attend. A la barrière de la cour, tout le monde fait halte. On voit alors venir de la maison la mère du marié suivie de servantes et de voisines qui portent les unes de grands plats chargés de tranches d'une sorte de gâteau cuit au four du boulanger, du « pain sucré », les autres, des verres vides et des bouteilles de vin. La mère de l'époux s'avance vers sa belle-fille, l'embrasse, lui offre une tranche de gâteau et lui fait verser un verre de vin qu'elle doit accepter sans se faire prier. Les servantes passent alors au milieu de la noce et chacun est invité à faire comme la mariée. Celle-ci, pour la forme, trempe ses lèvres et rend le verre à la personne qui le lui a présenté. Sa belle-mère la prend alors par la main et l'introduit dans la pièce principale de l'habitation. Les membres de sa nouvelle famille l'embrassent cérémonieusement. Une chaise lui est avancée près de la huche à pain. Elle s'y assied, mange une mince tranche de lard et boit un verre de cidre. C'est manifestement un acte emprunté au très curieux cérémonial de la *prise de possession d'une maison*, usage ancien qui donnait une valeur définitive à l'acte de translation et consacrait les droits de l'héritier ou de l'acquéreur.

Pendant l' « entrée de la jeune femme », les gens de la noce restés dehors s'occupent à causer entre eux, à proximité des tables sur lesquelles fume déjà, dans de grandes soupières de terre brune, le potage au pain. C'est en plein air, en effet, que le couvert est habituellement dressé. Installer commodément deux ou trois cents convives à l'abri serait un problème insoluble pour la plupart des cultivateurs de la région. ... S'il pleut, on ouvre les parapluies. Voici comment les tables sont le plus généralement disposées. A un bout de la cour, la « table d'honneur », une plateforme carrée, mesurant plus ou moins de côté suivant le nombre de personnes qui doivent s'y asseoir. Dans le prolongement, une autre table très longue à laquelle on prend place de chaque côté. S'il y a beaucoup d'invités, ce sont deux tables de ce modèle que l'on dispose parallèlement dans le prolongement de la « table d'honneur ».

Un mot sur la manière de faire ces tables. Pour celle de la mariée, rien de plus ordinaire. Des pieux fichés en terre ou des tréteaux supportent un certain nombre de planches posées l'une à côté de l'autre. On empruntera, le moment venu, les chaises et les bancs du village, pour faire asseoir les convives. La façon de bâtir la seconde table est plus originale. Des avant-trains de charrues sont amenés dans la cour. On les y dispose en ligne en les espaçant suivant les besoins. Sur ces tréteaux d'un nouveau genre sont posées des échelles à plat et bout à bout, une échelle reliant le premier avant-train au deuxième, une autre le deuxième au troisième et ainsi de suite. Chaque échelle est garnie d'une planche posée sur les échelons dans le sens de la longueur. Voilà toute la table. Elle est un peu étroite assurément — tout juste la largeur d'une échelle; — deux rangées de convives parviendront néanmoins à s'en accommoder. En guise de sièges on utilisera encore des échelles posées sur le champ et maintenues par des pieux solidement enfoncés en terre.

La mariée donne le signal de se mettre à table en s'asseyant à la première place, marquée, suivant la saison, par un gros

bouquet de fleurs ou de verdure. Elle a soin d'appeler autour d'elle ses parents et les membres de la famille de son mari. Quant à ce dernier, l'usage lui interdit de s'asseoir à cette « table d'honneur » qu'il a dressée pour le triomphe de son épouse. Aussitôt arrivé à la ferme, il a retiré son veston et mis une longue blouse ou un tablier. On ne le verra pendant tout le repas qu'au nombre de ceux qui servent. C'est lui qui apportera les mets devant la mariée, et il se pliera à cet office avec un air grave et des manières nobles qui le feront reconnaître de prime abord parmi les hommes du service, les aides de la cuisine et les sommeliers.

Il y a trente ans, le menu — le menu pour ainsi dire classique — était beaucoup moins chargé que de nos jours. On servait d'abord une soupe un peu grasse mais fort agréable, car elle provenait d'une immense marmite où, pendant une demi-journée, avaient cuit avec quantité de légumes un porc et un bœuf presque en leur entier. Le premier service comprenait la viande du pot-au-feu. Des tripes fricassées formaient le second. Enfin, de respectables quartiers de veau et de mouton cuits au four à pain complétaient le repas. Le cidre, comme aujourd'hui, coulait à discrétion. Pour dessert, il y avait une tranche de brioche arrosée d'un verre de vin. On ne connaissait pas encore l'ignoble café à l'eau-de-vie ni les mélanges liquoreux plus ou moins frelatés qui maintenant lui font cortège.

Le chant est toujours en honneur à la table d'une noce. A peine les invités ont-ils mangé la soupe que d'aucuns entonnent des « chansons à boire » dont le refrain est, autour d'eux, repris en chœur. Le répertoire des chants d'origine populaire qui servent en la circonstance est encore mis très largement à contribution; les compositions nouvelles, toutefois, lui font une sérieuse concurrence. Apprenties couturières et fillettes sortant de pension s'imagineraient s'amoindrir en s'unissant aux refrains villageois. Elles n'ouvrent guère la bouche que pour faire entendre ce qu'elles ont rapporté de la ville.

CHANSONS A BOIRE

1. — Asseyons-nous à table.

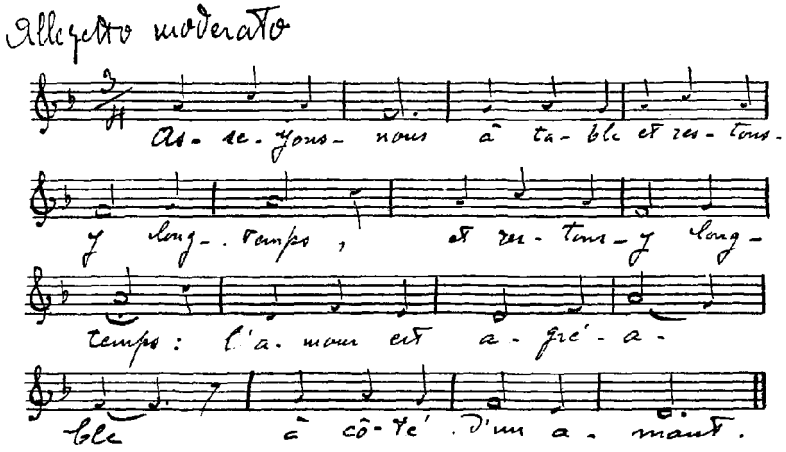

Asseyons-nous à table
Et restons-y longtemps :
L'amour est agréable
A côté d'un amant

J'aime un berger, mesdames.
Il est rempli d'appâts.
Je lui trouve des charmes
Que les autres n'ont pas.

Mais un coquin de frère
Me fait bien enrager.
Il s'en va qu'ri (quérir) ma mère
Dès qu'il voit mon berger.

A pris sa quenouillette.
A voulu me frapper.
Et moi, pauvre fillette,
J'appelle mon berger.

— Berger de ce village,
Berger de mes amours,
Aurais-tu le courage
De voir trancher mes jours ?

— J'aime mieux te promettre
De te rendre ta foi
Plutôt qu'aller me mettre
Entre la mère et toi.

Je crains trop la furie
D'une mère en courroux :
Mieux vaut perdre sa mie
Que recevoir des coups.

— Puisque tu me délaisses
Au milieu du malheur,
Renonce à mes caresses,
Adieu, berger trompeur.

Fille dévote et sage
Doit se passer d'amant,
Va donc, berger volage !
Adieu cœur inconstant.

2. — Grand Dieu ! Que je suis à mon aise...

Une version de cette chanson recueillie à Nanc (Franche-Comté) a été publiée dans les *Chansons de France*, numéro de juillet 1911, sous le titre de *Départ pour la Flandre*. On lit en effet à la troisième strophe :

Quand tu seras à Lille en Flandre...

Suivant le texte ci-dessous, c'est à la frontière italienne que doit se rendre le jeune soldat, héros de la composition, variante amenée peut-être par la campagne de 1859.

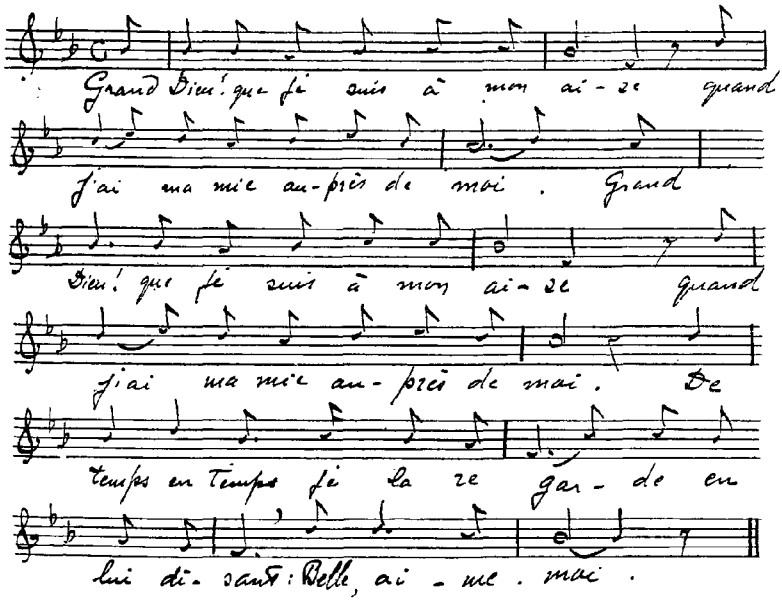

Grand Dieu ! que je suis à mon aise
Quand j'ai ma mie auprès de moi.
De temps en temps, je la regarde
En lui disant : Belle aime-moi.

— Comment veux-tu donc que je t'aime,
Chacun me dit du mal de toi.
On dit que tu vas à la guerre,
A la guerre, servir le roi.

— Ceux qui t'ont dit cela, la Belle,
Ils t'ont bien dit la vérité.
Mon blanc cheval est à la porte,
Sellé, bridé, prêt à marcher.

— Quand tu seras sur ces frontières
A moi tu ne penseras plus.
Tu penseras aux Italiennes
Qui sont cent fois plus belles que moi.

— Quand je serai sur ces frontières
A toi je penserai toujours.
A toi je penserai sans cesse,
A nos plaisirs, à nos amours.

Je ferai faire une belle image,
La ressemblance de ta beauté.
Je la mettrai dans ma ceinture,
Cent fois le jour l'embrasserai.

3. — La Bergère et le Fils du Roi.

Voici une chanson que l'on a recueillie avec plus ou moins de variantes en des régions fort éloignées les unes des autres [1]. La version que j'en donne se distingue peu de celles qui ont été déjà publiées ; mais la mélodie plaintive qui l'accompagne n'est pas dépourvue de charme et d'originalité. Cet air est maintenant tout à fait oublié à Laurenan où je l'ai

(1) Cf. DECOMBE, p. 46.

entendu chanter, il y a plus de quarante ans. Je le dois à un pauvre vieillard, cordonnier de sa profession, qui, du matin au soir, en tapant sur la semelle, emplissait sa demeure tantôt de refrains allègres, tantôt de langoureuses mélopées. Sa mémoire était pleine de récits et de chants curieux venus de la génération précédente et dont les autres ne se souvenaient pas aussi bien que lui. Presque tous les airs du fameux *Cantique de Marseille*, dont je parlerai plus loin, lui étaient familiers. Il chantait avec un talent naturel et sans aucune recherche, autant qu'il m'en souvient. Aux endroits pathétiques, il se laissait aller à une vive émotion. Ainsi, je l'ai vu s'interrompre au milieu de la complainte de *Geneviève de Brabant*, incapable de contenir ses larmes. Le bon vieux m'admettait volontiers dans sa boutique. Je m'y tenais attentif et silencieux, bien qu'âgé de moins de huit ans, dévoré d'ailleurs de l'ambition secrète de retenir tout ce que j'entendrais. Le sympathique artisan qui n'avait guère de peine à deviner mon dessein éprouvait une satisfaction intime en m'aidant à le réaliser. *La Bergère et le Fils du Roi* est certainement une des premières chansons qu'il m'ait apprises.

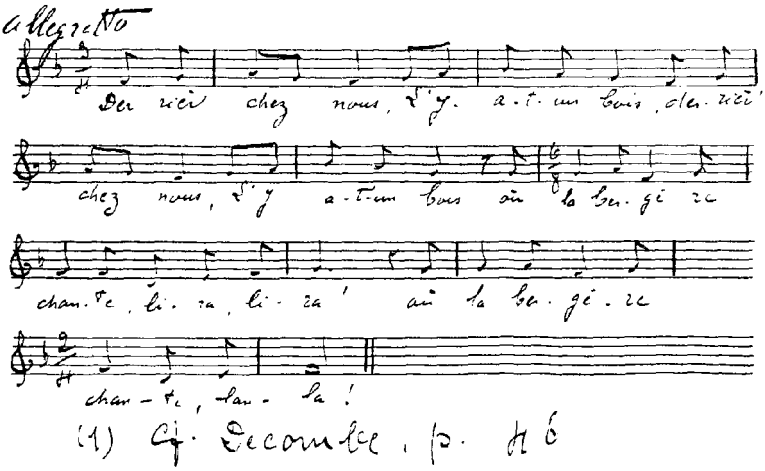

(1) Cf. DECOMBE, p. 46.

Derrière chez nous l'y a-t-un bois (*bis*),
Où la bergère chante.
Lira ! Lira !
Où la bergère chante.
Lanla !

Elle chante si clair et si haut
Que tout l'monde i l'entendent.

Le fils du roi l'a-t-entendue
De sa plus haute chambre.

Sellez et bridez mon cheval
Que j'aille voir qui chante.

Il n'était pas à mi-chemin,
La chanson était dite.

— Bergère, redis-moi la chanson
Que tu chantais dans l'heure.
Lira ! Lira !
Dans l'heure, tout à l'heure.
Lanla !

Ce n'était point moi qui chantais .
J'ai le cœur en tristesse
Et non point en liesse.

Mon bel amant est sur la mer,
De sur la mer battante,
De sur la mer flottante.

S'il meurt au service du roi,
J'en serai regrettante.

Mais s'il revient pour m'épouser,
Je serai demoiselle.

Je porterai des mouchoirs blancs
Et des coiffes à dentelle.

4. — La Fille de Saint-Malo.

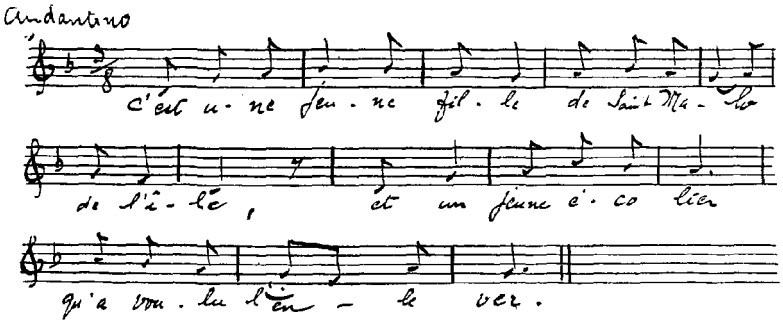

C'est une jeune fille
De Saint-Malo de l'île
Et un jeune écolier
Qu'a voulu l'enlever.

Son père lui demande,
Sa mère la tourmente :
— Voudrais-tu nous quitter
Pour suivre un écolier ?

— Oh ! nenni donc, mon père,
Oh ! nenni donc, ma mère,
Jamais je n'vous quit'rai
Mais l'écolier j'aurai.

Son amant à la porte
Entendit ces paroles :
— Ouvrez, la Belle, ouvrez
A celui q'vous aimez.

Quand il fut dans la place
Il la prend, il l'embrasse,
L'a prise, l'a-t-embrassée
A cheval l'a montée.

Quand ell' fut sur ces landes
Si désertes, si grandes,
Demande à son mari :
— Où est notre logis ?

— Cheminons, Marguerite,
Cheminons, ma petite,
Plus vite nous marcherons,
Plus tôt nous arriv'rons.

Quand elle fut dans la chambre,
Y-avait ni feu, ni flambe,
Y-avait que des enfants,
Des petits et des grands.

L'un demandait à boire,
L'autre de la dentelle,
Un autre des rubans,
Pour plaire à ses amants.

— Marguerite, ma Belle,
Allume la chandelle,
Pour aller nous coucher :
Nos beaux jours sont passés.

5. — Les Hommes sont trompeurs.

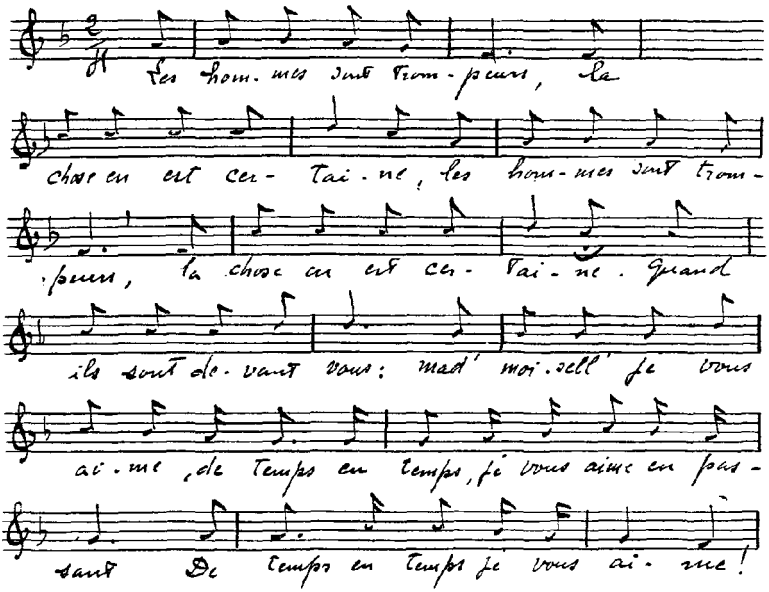

Les hommes sont trompeurs,
La chose en est certaine.
Quand ils sont devant vous :
« Mad'moiselle, je vous aime...
» De temps en temps,
» Je vous aime en passant,
» De temps en temps, je vous aime. »

Quand ils sont devant vous :
« Mad'moiselle, je vous aime... (1)
» Quand ils sont par derrière,
» Ils ne disent pas de même...
» De temps en temps, etc. »

(1) A chaque nouvelle strophe, on répète ainsi les deux derniers vers de la strophe précédente.

Ils s'entredisent entre eux :
« Connaissez-vous un' telle ?

» Elle croit tout bonnement
» Que j'ai d'l'amour pour elle.

» Pour lui fair' voir que non
» Faudra nous moquer d'elle.

» Faut aller fair' l'amour,
» L'amour tout prêt d'chez elle [2].

» Si l'on boit du vin blanc,
» Elle aura les bouteilles [3].

» Si l'on mange du poulet,
» Elle en aura les ailes [4].

» Si elle a froid aux pieds,
» Elle batt'ra d'la semelle [5].

» Si elle a mal au cœur,
» Elle mang'ra de l'oseille.

(2) Courtiser une de ses voisines.
(3) On lui enverra les bouteilles vides.
(4) Les grandes plumes des ailes.
(5) On ne l'invitera pas à danser.

6. — Le Déserteur.

La version que je possède de cette chanson ne se différencie en rien de celle qui a été publiée par A. de la Borderie [1]. Je me bornerai donc à donner la mélodie sur laquelle on la chante dans la région de Merdrignac.

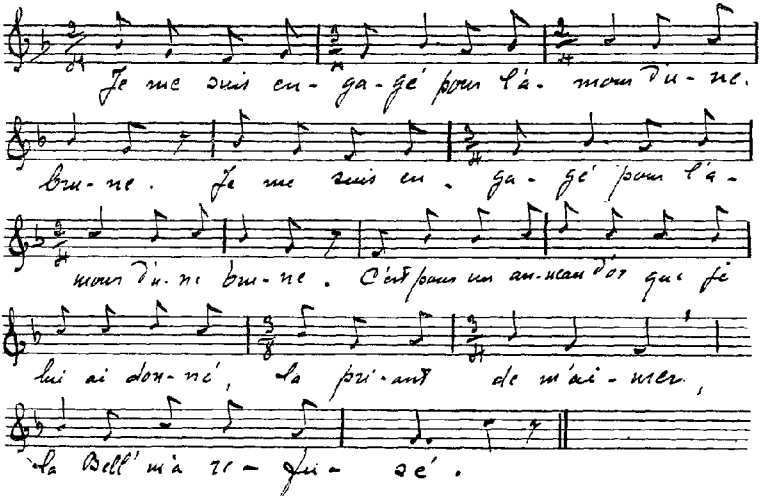

(1) *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, janvier 1895.

7. — La Fille trompée.

Pour la même raison que plus haut, je ne reproduis pas *La Fille trompée*, que L. Decombe a insérée dans son recueil (p. 112), sans y joindre, malheureusement, la mélodie. Ci-dessous, l'air que j'ai toujours entendu lui appliquer.

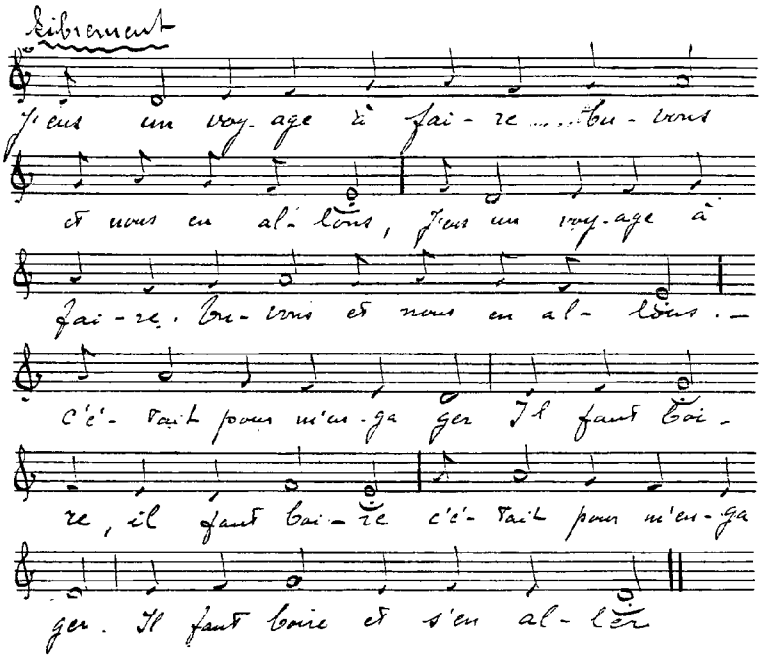

Les chansons qui précèdent auront peut-être fait oublier que nous assistons en spectateurs à un dîner de mariage. Revenons à notre poste d'observation. Au dessert, la mariée et la demoiselle d'honneur quittent leur place et font le tour des tables pour offrir aux convives une prise de tabac fortement arrosé d'eau de Cologne. Cet usage ne remonte pas à trente ans. Sa raison d'être réside en ce qu'il permet à la mariée de voir tous ceux qui ont répondu à son invitation et de leur dire un mot aimable.

Actuellement, à la fin du repas, les jeunes retournent à la danse pendant que les personnes âgées se réunissent par petits groupes pour causer, ou vont regarder le bétail, dans les étables. Si nous remontons à vingt-cinq ou trente ans, il nous faut donner place immédiatement à une coutume que l'accroissement de l'aisance a fait disparaître. Pour de petites gens, des noces telles que l'on se croyait alors obligé d'en célébrer eussent été littéralement ruineuses. Mais il était de règle que les invités vinssent en aide aux époux en leur remettant une offrande en numéraire. La remise de ce don se faisait suivant un cérémonial bien déterminé. C'est ce qu'on appelait « mettre au plat ».

A la fin du dîner, on apportait de la maison deux plats vides, en terre ou en étain [1]. L'un était mis sur le côté droit de la « table d'honneur », l'autre en face, sur le côté gauche. Près du premier, se tenait la mariée, sa demoiselle d'honneur, ses parents; le « jeune homme » et les siens se plaçaient à proximité de l'autre; les invités s'assemblaient autour. Le ménétrier montait sur la table. On lui apportait une chaise et il s'asseyait entre les deux plats pour jouer des airs de chansons à boire et de complaintes, car la danse était suspendue jusqu'à la fin de la cérémonie. Auprès de chaque plat se voyaient une assiette chargée de tranches de brioche et

(1) Il reste encore dans quelques fermes cossues de ces grands plats d'étain, dernières épaves de la garniture des vaisseliers du XVIIIe siècle. Ces plats étaient très recherchés pour la circonstance. Les futurs époux allaient parfois en emprunter au loin quand il n'y en avait pas dans leur commune.

un certain nombre de bouteilles de vin. Notons encore deux baguettes, chacune enfoncée dans le goulot d'une bouteille pour être maintenue verticalement, et à leur bout un flot de rubans ou de faveurs, rouges pour le plat du marié, bleus pour celui de la mariée.

A l'achèvement de ces préparatifs, le défilé commençait. Chaque plat était présidé ou mieux dire géré par deux femmes choisies *ad hoc* parmi les matrones du village qui avaient le plus d'allant et de loquacité. Elles interpellaient les invités et ne se faisaient pas scrupule de provoquer par une saillie, assaisonnée parfois de gros sel, la générosité d'un chacun. La noce alors se divisait en deux camps. L'un entourait le marié, l'autre la mariée. Généralement, les parrains et marraines s'avançaient les premiers, laissant tomber dans le plat un louis ou une pièce de cent sous, pour le moins. Après eux, venaient les parents et les invités. Dès qu'une personne avait déposé son offrande, une femme spécialement chargée de ce service lui présentait une tranche de brioche et un verre de vin. Puis, s'armant de ciseaux, la principale gérante du plat coupait un bout de ruban et le remettait au donateur ou à la donatrice qui se l'épinglait au côté gauche. La longueur du ruban était proportionnée à l'importance de la somme offerte, circonstance qui ne manquait pas d'exciter la rivalité entre parents. Il est arrivé parfois que tel qui s'étant montré ladre et voyant un autre arborer un ruban de longueur plus impressionnante que le sien retournait « mettre au plat » dans le but de restaurer son honneur publiquement compromis. Les invités non apparentés aux époux se contentaient, pour la plupart, de verser au plat de celui des conjoints qui les avait « priés », aux deux plats s'ils avaient été « priés des deux côtés », la somme regardée comme représentant l'écot d'un bon repas à l'auberge.

Comme je l'ai dit, la danse chômait tant que l'on était occupé aux plats. Pour passer le temps, les jeunes chantaient, assemblés en petits groupes autour des tables. Les chansons entendues pendant le dîner pouvaient revenir; mais d'autres

où s'exprime l'austérité de la vie conjugale ne tardaient pas à s'imposer. La noce exclusivement brillante était achevée. Il en est toujours ainsi. Quand on se lève de table, le soleil a descendu derrière les bâtiments de la ferme et l'aire à battre est noyée d'ombre. De même, s'est modérée peu à peu l'exubérante gaîté de la foule. Les chants et les rires sonnent moins clair qu'au matin. Le reste de la journée, l'atmosphère de la fête se mêlera de gravité, voire même de tristesse. En attendant le rite presque dramatique de l'armoire, écoutons ce que chantent à la mariée les jeunes filles du village, ses compagnes d'hier :

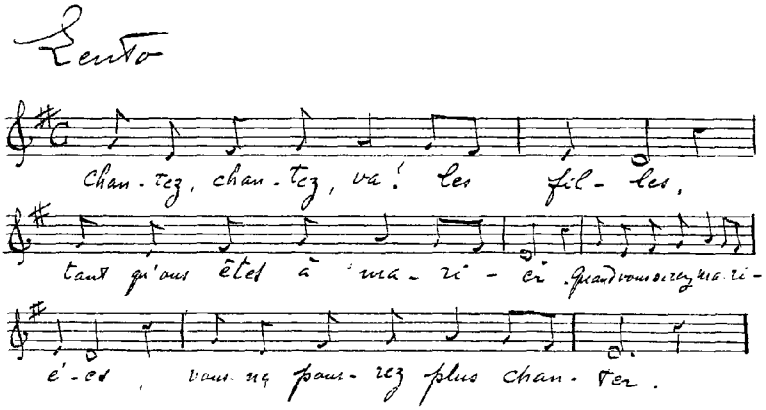

Chantez, chantez, va ! les filles,
Tant qu'ous [1] êtes à marier.
Quand vous serez mariée,
Vous ne pourrez plus chanter.

Vous aurez de la marmaille
Tout autour de vot'foyer.
Vous aurez la courte haleine
Et le cœur bien annoué [2].

(1) Que vous.
(2) Comme s'il s'y était formé des nœuds, serre.

VI

L'ARMOIRE.

Nous allons maintenant voir se dérouler un rite auquel on attachait autrefois une grande importance et qui, malheureusement, a disparu d'un bon nombre de hameaux. Essayons de le décrire sans rien lui enlever de son austère grandeur.

Vers le milieu de l'après-midi — jadis, à la suite des plats — le garçon d'honneur conduit la mariée à la porte de l'habitation. Elle y trouve les proches parents de son mari, rangés, graves et muets, des deux côtés du passage. J'ai parfois entendu chanter à ce moment (une fois entre autres en 1896, à Saint-Gilles-du-Mené) la strophe ci-après, extraite d'une histoire versifiée de Judith que l'on trouve dans le *Cantique de Marseille* toujours très populaire en Haute-Bretagne [1].

(1) Recueil de compositions pieuses, de plus de quatre cent cinquante pages in-12, dont la première édition parut vers 1680 chez un libraire de Marseille. Le titre en était ainsi conçu : *Cantiques de l'âme dévote, divisés en douze livres, où l'on représente d'une manière nette et facile les principaux mystères de la Foi et les principales vertus de la religion chrétienne, accommodés à des airs vulgaires.* L'auteur, M. Laurent-Durand, un prêtre du diocèse de Toulon, était né à Ollioules en 1629 et devait mourir à La Ciotat en 1708. Son livre eut un énorme succès. Il se répandit promptement en Bretagne et ne tarda pas à y connaître une popularité qu'il n'a pas encore entièrement perdue. Parmi les personnes âgées, il en est peu, à la campagne surtout, qui n'aient entendu parler du *Cantique de Marseille*, et beaucoup sont encore à même d'en redire les airs qui, sans l'aide d'aucune notation musicale, ont eu la chance de venir jusqu'à nous de mémoire en mémoire. E. Renan (*Souvenirs de Jeunesse. Hors de Saint-Sulpice. II*) nous apprend que sa mère cherchait dans le *Cantique de Marseille*, « recueil de la plus extrême naïveté », des consolations à la douleur que son fils lui avait causée en renonçant à l'état ecclésiastique.

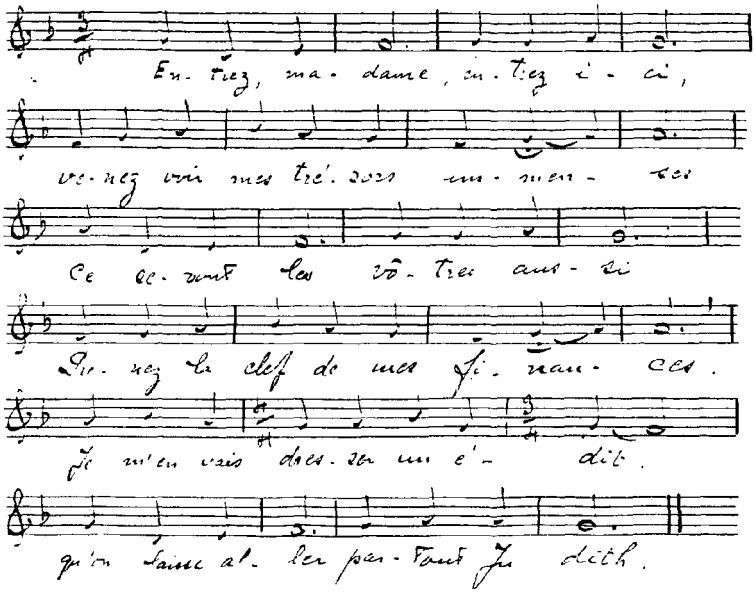

Entrez, madame, entrez ici,
Venez voir mes trésors immenses,
Ce seront les vôtres aussi,
Prenez la clef de mes finances;
Je m'en vais dresser un édit
Qu'on laisse aller partout Judith.

Si la parenté des époux tardait à se réunir, les chanteurs ajoutaient les strophes suivantes. (Comme plus haut — on l'aura deviné, — c'est Holopherne qui parle.)

Allez et de jour et de nuit,
A travers toute mon armée,
Vous portez votre sauf conduit,
Regnez, ô beauté bien aimée,
Qui vous fera le moindre tort,
Soudain, sera puni de mort.

Vagao, prépare un banquet
Pour tous les plus grands de l'armée,

J'espère que par ton caquet,
Judith sera bientôt charmée,
Va lui dire, dépêche-toi,
De venir souper avec moi.

Nous allons du moins boire à vous,
Avec tous nos braves gens d'armes,
Jusqu'à ce que nous soions souls,
Il faut faire fête à vos charmes :
Buvons, Messieurs, à la santé
De cette charmante beauté.

La mariée franchit le seuil, suivie des parents et de la foule. En moins de cinq minutes, la maison s'emplit à ne plus pouvoir s'y remuer. Il faut pareille occasion ou la veillée d'un mort pour que tant de monde se presse entre ces murs, sous ce plafond de planches bas et enfumé que supportent de grosses poutres à peine équarries, souvent tortes. Nul ne rit, nul ne plaisante. Chacun se tait et regarde. Nous touchons à un moment presque aussi solennel que celui des promesses échangées le matin, en présence du prêtre. La jeune épouse s'arrête devant l'armoire ouverte à deux battants. Le meuble regorge de linge nouvellement lessivé. Des rubans de toutes nuances et des fleurs artificielles aux longs pistils d'étain forment, épinglés contre les piles de drap, une décoration qui chatoie et rutile. Sur la tablette du milieu, à hauteur de poitrine, on a eu soin de poser une glace. L'épouse se place devant le miroir, entourée de quelques amies. Celles-ci l'aident dans sa toilette. A la lueur d'un cierge que tient une parente [1], on lui enlève son tablier, son châle et sa coiffe qui sont remplacés par des vêtements de travail [2]. Pendant que se fait l'échange, un chœur de jeunes filles entonne et poursuit cette chanson d'adieux inséparable du rite qui se déroule.

(1) Cet usage n'est pas général. Je l'ai observé pour la dernière fois à Laurenan, vers 1910.

(2) Il y a environ cinquante ans, le costume des mariées se composait d'une robe noire de drap fin, du châle-tapis de couleur rouge, du tablier de soie ou de satin, noir ou marron, enfin, de la coiffe brodée avec de large dentelle sur les bords.

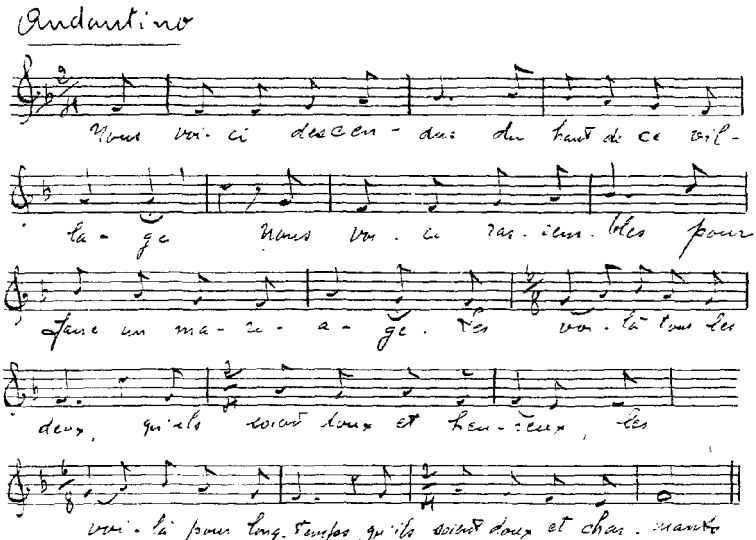

Nous voici descendus du haut de ce village,
Nous voici rassemblés pour faire un mariage.
Les voilà tous les deux :
Qu'ils soient doux et heureux !
Les voilà pour longtemps,
Qu'ils soient doux et charmants !

Vous n'irez plus au bal, madame la mariée,
Vous n'irez plus au bal, aux noces, aux assemblées.
Vous garderez la maison,
Pendant que les autres iront
Vous garderez l'hôté (le logis),
Pendant que moi j'irai.

Souvenez-vous toujours de ce qu'a dit le prêtre :
Comme à Dieu, vous serez soumise à votre maître.
Fidèle à votre amant,
Vous l'aimiez tendrement,
Fidèle à votre époux,
Aimez-le comme vous.

Rappelez-vous aussi, madame la mariée,
Rappelez-vous aussi que vous êtes liée
Par un anneau d'argent
Qui dure si longtemps,
Et par un anneau d'or
Qui va jusqu'à la mort.

Adieu, Château-Brillant, le château de mon père,
Où j'ai si bien vécu en faisant bonne chère.
Adieu plaisirs et joies
D'une enfant comme moi,
Adieu la liberté,
Il n'en faut plus parler.

Adieu plaisirs et joies
D'une enfant comme moi,
Adieu la liberté,
Mes beaux jours sont passés.

Lorsque la mariée a fini de mettre son nouveau costume, elle fait le tour de la maison pour embrasser les parents qu'elle quitte et ceux qui la reçoivent à leur foyer, puis les petites amies qui l'entourent. Des larmes coulent sur la plupart des visages, la chanson s'achève sur un sanglot et le bruit que font en se refermant les vantaux de l'armoire, si légère que soit la main qui les rapproche, évoque pour plus d'un le claquement funèbre du couvercle s'ajustant au cercueil. L'armoire nuptiale n'est-elle pas à ce moment la châsse où l'épousée vient d'ensevelir avec ses vêtements bénis à la messe de mariage la fleur et le parfum de son printemps, son insouciance et sa liberté ? Une vie nouvelle commence pour la jeune fille d'hier, une vie dont un autre disposera beaucoup plus qu'elle et qui sera déterminée par de graves devoirs, assombrie peut-être aussi par de secrètes angoisses et de lourds sacrifices. Tout ceci, la mariée le sent; elle l'envisage bien en face et avec sénérité. La pâleur de son

front et la contraction de ses lèvres ne sont point les marques d'une révolte imparfaitement réprimée. Peut-être entre-t-il un peu de fatalisme dans cette résignation...

« Je ferai comme maman ». Telle est la réponse que donne avec tranquillité la jeune épouse aux matrones du village qui papillonnent maintenant autour d'elle comme si elle leur appartenait et qui ne se font point scrupule, par leurs apitoiements, d'augmenter sa tristesse :

— Te voilà donc mariée aussi ! ma petite fille. Maintenant, tu as un homme dont il faudra prendre le tour et une maison à tenir...

Une maison à tenir, la mariée sait qu'une femme se fait surtout apprécier par le zèle et l'habileté qu'elle apporte à remplir ses fonctions de bonne ménagère et de maîtresse de maison sérieuse et avisée. L'heure est justement venue de montrer qu'elle est capable de s'acquitter comme il faut de ce dernier devoir. Elle se garde bien de s'y dérober. On la verra donc, le reste de la journée, mettant de l'entrain parmi les invités et veillant à ce qu'il ne manque rien. Au milieu des femmes en habit de fête, on la distinguera au costume plus simple qu'elle vient de revêtir, tantôt animant la dérobée, tantôt portant un mot aimable aux vieux qui regardent les ébats, assis autour de l'âire, puis courant au four, au cellier et à la cuisine afin de s'assurer que tout sera prêt pour le repas du soir.

VII

LA CHANSON DES CUISINIÈRES. LE RETOUR DE NOCE.

Quand la nouvelle maîtresse de céans vient à la cuisine — généralement improvisée dans une grange — pour jeter le coup d'œil qui la tranquilisera sur la préparation du souper,

elle ne trouvera peut-être pas tout son monde à la besogne. Il est une heure, en effet, avant le soir, où les gens du service, hommes et femmes, prennent leur part des réjouissances nuptiales en se laissant aller entre eux au chant et à la danse. Le gros du travail expédié, on a sorti ou rangé contre les murs ce qu'il y avait d'encombrant, un homme a lancé l'air d'un couplet qu'une demi-douzaine de voix ont repris en chœur, et la ronde s'est organisée. La chaîne s'ouvre à l'arrivée de la « jeune femme ». Celle-ci, avec la meilleure grâce, saisit les mains qui se sont tendues et se met à tourner avec les autres. Tels qui boudaient encore au plaisir se décident spontanément. Bouchers, cuisinières, laveuses de vaisselle, servants et porteurs de cruches se font presque une obligation de s'associer à la ronde que mène à présent la mariée. On sait d'ailleurs qu'à la cuisine tout le monde peut danser, même les personnes en deuil, même ces pieuses filles qui se sont fait au milieu du monde une existence entièrement effacée, ces *bonnes-sœurs de campagne*, sur la brèche partout où il y a des services à rendre. C'est l'une d'elles qui m'a fait connaître l'air et les paroles de la chanson ci-dessous, réservée au moment où, après la ronde, la mariée trinque avec son personnel bénévole ou salarié, ayant une parole de gratitude pour chacun et recevant les « Bonne chance ! » qui ne manquent pas de lui être adressés.

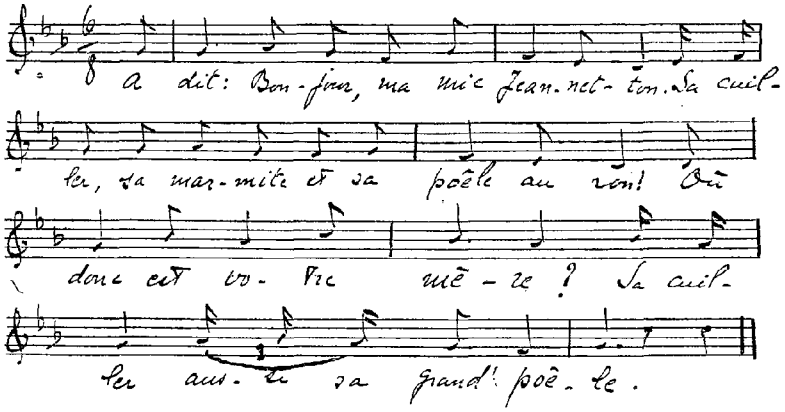

A dit : « Bonjour, ma mie Jeannetton,
Sa cuiller, sa marmite et sa poêle au ron !
Où donc est votre mère ?
Sa cuiller, aussi sa grand'poêle !

— Maman, elle n'est point ici.
Sa cuiller, sa marmite et sa poêle au riz !
Elle est à la grand'messe.
Sa cuiller, aussi sa grand'poêle !

— Monsieur, que lui voudriez-vous ?
Sa cuiller, sa marmite et sa poêle au roux !
— J'voudrais une de ses filles.
Sa cuiller, aussi sa marmite !

— Monsieur, laquelle voudriez-vous ?
Sa cuiller, sa marmite et sa poêle au roux !
— Je voudrais bien Françoise.
Sa cuiller, aussi sa grand'poêle !

— Marie-Françoise vous n'aurez point.
Sa cuiller, sa marmite et son petit bien !
Vous aurez Marguerite,
Sa cuiller, aussi sa marmite !

— Marguerite, je la veux bien,
Sa cuiller, sa marmite et son petit coin !
Buvons, trinquons les verres,
La cuiller, aussi la grand'poêle !

Buvons, trinquons, divertissons-nous.
La cuiller, la marmite et la poêle au roux !
Buvons, trinquons les verres,
La cuiller, aussi la grand'poêle !

Avant que la nuit soit tout à fait tombée — pour ne pas avoir à éclairer les tables, ce qui serait difficile en plein air — le « sonneur », sur un signe du marié, reconduit l'épouse

à la place qu'elle occupait au repas de l'après-midi. C'est une invitation à tout le monde de s'asseoir pour le souper. Chacun se met à la recherche de son couvert et s'installe sans cérémonie. On ne servait jadis à ce second repas que les reliefs du dîner, demeurés tels quels. Maintenant, on réchauffe la soupe et au moins un plat. Le service ne traîne pas. Au bout d'une demi-heure, on peut s'en aller ou retourner à la danse. La plupart des familles ne donnent actuellement qu'un « jour de noce », et la mariée reste le soir même au domicile de son époux. Précédemment, ce n'était pas admis. Les réjouissances se prolongeaient encore un jour ou deux. Le deuxième jour, la fête commençait par un service célébré à l'église paroissiale pour les défunts des deux familles [1]. Ceux qui, le jour précédent, avaient pris part à la noce devaient s'y rendre ou s'y faire représenter. Parfois, les parents des époux y portaient le ruban qui leur avait été épinglé la veille, au moment de la mise au plat. Lorsque j'étais enfant de chœur à l'église de Laurenan, je me retournais plus d'une fois pendant la messe de *Requiem* pour mesurer de l'œil la longueur des rubans bleus et rouges qui barraient d'une ligne verticale le revers des chemisettes [2] ou les plis savamment arrangés des châles aux ondoyantes franges de soie.

Le deuxième jour de la noce ne nous apporte rien de plus. Comme la veille, il y avait station aux cabarets du bourg, dîner, souper, danses et chansons. Naturellement, on ne revoyait ni entrée de la jeune femme, ni plats, ni cérémonie de l'armoire. Avant minuit, les rares invités qui restaient encore mangeaient la soupe au lait avec les époux, à la table de la cuisine, après quoi chacun devait se retirer.

(1) La part des morts. Actuellement, le service funèbre prend place immédiatement avant la bénédiction nuptiale.

(2) La *chemisette*, totalement disparue, était une sorte de queue de pie à basques écourtées. Elle était de drap noir pour les fêtes et de *berlinge* (tissu grossier de couleur brune que l'on obtenait en employant du fil de chanvre et de la laine) pour le tout aller.

VIII

LES REGARDAILLES.

LE SORT DES HABITS DE MARIAGE.

Le dimanche d'après la noce, les nouveaux époux doivent se rendre à la grand'messe, accompagnés du garçon et de la demoiselle d'honneur, tous dans la toilette qu'ils portaient à la cérémonie du mariage religieux. Suivant les conventions, ils doivent arriver un peu en retard, n'aller à leur banc que lorsque tout le monde est entré. Ainsi peuvent-ils être vus de toute l'assistance. C'est d'ailleurs ce qu'on appelle les « regardailles ». A midi, un dernier repas de fête réunit les mariés, leurs proches parents et les voisins. Quand, après le café, les convives ont choqué à la ronde leur petit verre empli de liqueur ou d'eau-de-vie de cidre, on peut dire que les noces sont enfin terminées. Ce dimanche tient une certaine place dans la mémoire des époux. J'ai plusieurs fois entendu des propositions comme celles-ci : « Cet accident est arrivé le jour de nos regardailles; le mariage d'un tel a été banni le dimanche de nos regardailles, etc... ».

Le voyage de noce n'est point une coutume campagnarde et il n'y a guère de nouveaux mariés dans les hameaux de la région qui se croient obligés de s'y soumettre; mais beaucoup vont en pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray dans la première année du mariage.

Le premier soin de la jeune épouse, au lendemain des « regardailles », est de refaire à son gré l'armoire de famille. Avant de ranger les piles de draps, de serviettes et autres pièces de linge, elle donne une place à l'habit de mariage de son mari et au sien, soigneusement enveloppés avec des plantes aromatiques destinées à éloigner les insectes destructeurs,

Peut-être aura-t-elle un instant d'hésitation sur le meilleur parti à prendre au sujet de sa couronne d'oranger : la faire mettre dans un cadre que l'on appendra au-dessus de la cheminée ou à l'un des montants du lit clos, ou bien l'offrir à la chapelle du village pour qu'elle serve à en décorer l'autel ou la statue du saint patron ?... La première alternative, si elle est adoptée, ne fera souvent d'ailleurs qu'ajourner la réalisation de la seconde.

Les vêtements, eux, quand reverront-ils le jour ?

Il faudra des circonstances exceptionnelles pour que le mari et la femme se croient obligés de paraître sous leur habit de noce : la première communion et la confirmation de leurs enfants, la grand'messe d'un fils entré dans les ordres. Nul de ces événements ne se produira peut-être, car tous les foyers ne sont pas uniformément heureux; mais quoi qu'il en soit des joies ou des revers qui peuvent advenir, une circonstance ultime permet de fouiller dans le coin de l'armoire qui garde les costumes de mariage, la mort des époux. Quand les ensevelisseurs ou ensevelisseuses se présentent, il est bien rare que le survivant ne dise pas aux artisans de la dernière toilette : « Vous allez lui mettre telle ou telle pièce de son habit de noce ». Souvent même, le défunt aura fait connaître à ce sujet des volontés qui seront religieusement respectées. Emporter dans la tombe un des vêtements bénits par le prêtre au jour du mariage et qui, par conséquent, rayonne l'énergie surnaturelle des sacramentaux, n'est-ce pas un gage de sécurité pour le voyage du retour à la poussière et l'attente de la résurrection générale ?

On le voit, le mariage s'enveloppe chez nous d'une idée de grandeur qui a son retentissement jusqu'au delà de la tombe. Cette idée paraît actuellement puiser toute sa force dans la religion, dans l'affirmation de l'indissolubilité du lien matrimonial. Mais, serait-il hasardé de prétendre que sur ce point, le christianisme se soit rencontré chez nos pères avec des traditions ethniques également catégoriques et impératives ? On l'aura certainement remarqué, les usages décrits ne sont

point de ceux qui procèdent du souci d'amuser le public. Tous, au contraire, s'efforcent d'émouvoir et surtout de pénétrer les époux des mêmes rudes leçons que leur font entendre une droite interprétation du contrat civil et les paroles unies au rite sacramentel. Il y a lieu de noter aussi que ces coutumes — lesquelles ont pu être en plus grand nombre — ne semblent rien devoir à l'influence religieuse. Elles apparaissent comme les débris d'un rituel laïque destiné à mettre en relief, suivant un mode mieux approprié à la compréhension populaire, le sérieux de l'engagement nuptial, comme si l'éloquence mystique du mariage religieux n'avait qu'insuffisamment éclairé et touché l'âme des époux.

Inutile d'ajouter que ces usages et les chants qui les accompagnent — au moins quant à leur inspiration — ne sont point propres à la région trop étroitement circonscrite sur laquelle se sont portées mes investigations, je suis même persuadé qu'ils se retrouvent avec plus ou moins de changements dans toute la Bretagne, et ceci m'amène à penser que le peuple breton est bien resté en communion de principes avec ces ancêtres d'avant César, qui avaient déjà fait de l'union de l'homme et de la femme, écrit M. Camille Jullian [1], « un lien solide, constant et respectable ».

RONAN DE KERMENÉ.

(1) *Histoire de la Gaule*, II, p. 408.